

Ecole maternelle
3 rue Maurice Aribaut
31530 Lasserre

PROCES VERBAL
2^{ème} CONSEIL D'ECOLE
3 MARS 2020

Présentation des membres du Conseil d'école

Enseignantes : Christine Oriola, Gharbi Véronique (directrice), Marie Goudoumé, Catherine Terrom.

Elus / représentants des municipalités : Valérie Pinel (1^{ère} adjointe Mairie de Lasserre-Pradère, commission scolaire au Sivom), Caroline Coumel Gendre (coordination enfance et jeunesse), Laura Cacciuttolo (ajointe alae maternelle).

Parents délégués : Stéphanie Casato, Laetitia Schneider, Julie Fleuriault, Christine Coreira, Claire Ballesio.

Excusés : Mr Unal (IEN Circonscription de Léguevin), Bernadette Milhès (présidente du Sivom), Fany Conil (enseignante), Muriel Moreau (élue Mairie de Lasserre, représentante de la commission scolaire et périscolaire au Sivom).

1) Alae

- Présentation de l'équipe
2 nouvelles arrivées : Stéphanie Garcia (bus + animation) + Aude Feundlich (animation+ coordinatrice PEDT pour continuité éducative avec tous les partenaires du PEDT qui est effectif jusqu'en 2021) remplace Hugo qui est parti à l'élémentaire
- Effectifs de fréquentation
18 le matin, 84 le midi et 40 le soir : petite hausse prévue au printemps pour le soir
Mercredi midi 25 élèves dont 10 partent après le repas

2) Rentrée scolaire 2020

- Effectif prévisionnel pour la rentrée 2020 :
- 92 élèves sont prévus pour la rentrée de septembre 2020. A l'heure actuelle :
 - o 29 élèves en Petite Section. Sur les 29 enfants, 14 sont inscrits ou rdv pris.
 - o 33 élèves en Moyenne Section,
 - o 30 élèves en Grande Section (dont une arrivée).
- Il n'y a donc pas de mesure de fermeture de classe pour la rentrée scolaire 2020 – 2021.

3) Coopérative scolaire

- Bilan financier à la date du second conseil d'école :

| | ENTREES | SORTIES | Bénéfice |
|---|-----------|----------|---------------------------------|
| Participation libre des parents d'élèves | 150,00 € | | |
| Opération Chocolats achat | | 1368,48€ | |
| Opération Chocolats vente | 1804,75 € | | 436,27 € |
| Opération photos achat | | 1488,20€ | |
| Opération photos vente | 2168,00 € | | 679,80 € |
| Opération sapins achat | | 234,00 € | |
| Opération sapins vente | 264,00 € | | 30,00 € |
| Don de Mme Schneider (marché de Noël) | 100,00 € | | |
| <u>Divers achats</u> Fournitures projets de classe + Goûter fête des rois + matériel pédagogique | | 333,50 € | |
| Achat de kits d'élevage escargots | | 70,00 € | |
| | | 73,60 € | |
| coccinelles | | | |
| Frais de tenue de compte | | 2,60 € | |
| | | | NOUVEAU SOLDE : 2617,16 € |

4) Sécurité dans les écoles

- Un exercice PPMS risques majeurs a été réalisé le lundi 13 janvier 2020. 88 élèves étaient présents. L'exercice s'est déroulé dans le calme, les élèves ont été positionnés par le personnel dans les lieux de confinement établis. Nous avons pu souligner des problèmes de communication entre les lieux de confinement en cas de coupure électrique, l'impossibilité de calfeutrer les ouvertures en cas de risque chimique, l'impossibilité de couper le circuit d'eau dont les arrivées sont situées à l'extérieur de l'école. Le compte rendu a été envoyé au Sivom et à l'Inspecteur de la Circonscription de Léguevin.
- L'exercice incendie n°2 est planifié au lundi 16 mars 2020.
-

5) Projet d'école - Bilan des actions menées

a. Liaison GS/CP

Quatre rencontres avec les classes de CP seront organisées :

-Mardi 5 mai : rencontre sportive

-Jeudi 4 juin : rencontre culturelle (le thème précis sera donné ultérieurement selon le projet de chaque classe)

-Lundi 15 juin : rencontre lecture

-Echange de classe avec repas à l'élémentaire (la date sera communiquée ultérieurement en fonction des sorties à l'école élémentaire)

b. Préparation à la scolarisation :

Nous maintenons l'organisation en place les dernières années :

Organisation de temps d'accueil des enfants de la crèche « l'arche des bambins » - sur des mercredis. Planification en cours avec la crèche.

Organisation de temps de visite sur des matinées pour les enfants n'allant pas à la crèche et qui seront accompagnés par un adulte référent.

- c. **Langues étrangères:** les élèves de GS des 2 classes sont ravis du décloisonnement tous les vendredis après-midi. En anglais avec Mme Goudoumé, ils apprennent à communiquer en se présentant, en saluant, ils ont interprété des chants traditionnels anglais lors de la chorale de Noël, ils apprennent le lexique des couleurs, des animaux et des aliments à travers des albums et des vidéos. Ce travail se poursuit jusqu'à la fin de l'année. Avec Mme Terrom, les séances ont porté sur l'univers sonore (écoute et reconnaissance des bruits du quotidien, loto sonore, écoute et reconnaissance des instruments de musique, utilisation d'instruments, bruitages avec le corps, participation à un orchestre des bruits corporels) et sur le corps humain.
- d. **Usep.** La 2^e rencontre se déroulera à la salle des fêtes de Lasserre le mardi 24 mars le matin. 3 classes: MS, MS/GS et PS/GS y participeront et rencontreront 2 classes de Fontenilles. Les élèves vont tourner sur plusieurs ateliers athlétiques: lancer loin, lancer précis, courir avec des obstacles, courir longtemps, courir vite, sauter et se réceptionner. Cette rencontre nécessite au moins 4 parents accompagnateurs par classe. La dernière rencontre USEP aura lieu en juin avec la participation de toutes les classes de l'école.

Demande d'adultes pour l'encadrement pour les sorties scolaires : autres que parents, voir peut être aux adultes dans le village, au centre social

- e. **APC (2019-2020).** Les élèves de GS sont invités pour 2 séances de 35 min le mardi et le jeudi. Chaque maîtresse prend en moyenne 3 ou 4 élèves. Le contenu varie : raconter, participer au rangement de la BCD, exploiter la BCD, écriture en lettres capitales et en cursive, remise en ordre d'images séquentielles, jeux de numération, jeux de logique. Quelques élèves de MS sont invités pour travailler l'écriture, d'abord du prénom puis des mots du lexique de la classe.

6) Organisation du temps scolaire

- Dans le cadre de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2020, la Directrice de l'école s'est rapprochée des membres du Sivom, des parents d'élèves et de l'équipe enseignante pour savoir il était nécessaire de provoquer un conseil d'école exceptionnel avant le 17 janvier 2020.
- Les parents d'élèves n'ont pas formulé de demande quant à la modification des horaires.
- Le sivom a indiqué que les écoles étaient liées au transport scolaire et que le conseil général souhaitait être informé en cas de changement d'horaires avant le 8 décembre 2019. Les membres du Sivom ont également noté que dans le cadre de la mise en place du nouveau PEDT il n'avait pas été question de modifier les horaires.

- L'équipe enseignante est quant à elle favorable à une modification du temps scolaire, à savoir un passage sur 4 jours :
 - le passage à 5 jours n'a pas apporté tous les bénéfices escomptés, notamment pas d'allègement de la journée des enfants, après-midis trop courts pour lancer des ateliers.
 - Nous notons également un peu plus d'absence le mercredi pour des raisons personnelles.
- La directrice a communiqué à l'Inspecteur de la circonscription de Léguevin les différents retours.
- La discussion sera lancée avec les parents (questionnaire nominatif), avec les élus, avec l'école élémentaire afin de trouver une entente sur la modification ou pas du temps scolaire.

7) Manifestations réalisées / manifestations prévues école et Alae

- Dans le cadre du partenariat avec le conseil départemental de la Haute Garonne, le dispositif **bibliobus** a été reconduit cette année. Chaque classe s'est rendue par petit groupe dans le bus, les élèves ont pu choisir un livre chacun.
- Dans le cadre du projet « **Ecole au cinéma** », les enfants assisteront le vendredi 06 mars 2020 à la projection de « la cabane aux oiseaux » dans la salle des fêtes de Lasserre.
- Le vendredi 27 mars 2020, les enfants assisteront au spectacle musical de la compagnie IATUS « **Mi la nuit** ». Mi la nuit est un concert de sons de la nuit, interprété par un musicien jouant d'objets sonores agrémentés d'effets et de bandes électroacoustiques. Le concert sera suivi d'un petit temps de manipulation / découverte des instruments pour les enfants.
- Le jeudi 28 mai 2020, nous nous rendrons à Toulouse au Théâtre du grand rond pour assister au spectacle « **Histoires bizarres** ». Spectacle musical, chorégraphique et théâtral.
- Un spectacle de fin d'année va être réalisé par les enfants de l'école. Date retenue : le vendredi 26 juin 2020 à 16h00 à la salle des fêtes. Nous reviendrons vers vous avec le détail des festivités.
- Une réunion est planifiée le jeudi 05 mars à 18h30 entre les membres du Sivom, les parents d'élèves et les enseignantes afin de définir les événements festifs de la fin d'année scolaire.

8) Locaux / Equipements

- **Travaux réalisés** : l'allée menant au portail coté salle des fêtes a été finalisée (pose de plastique et de gravillons). Le grillage séparant la cour de récréation et la partie d'herbes donnant sur la séparation école / habitation a été changé. Une vitre a été changée dans la classe Mme Oriola. D'ailleurs sur cette vitre, il semble que le joint n'ait pas été fait correctement car lors de fortes pluies l'eau s'infiltré et coule le long de la vitre. Mr Lenfant a été prévenu et devait faire le nécessaire auprès de la société qui a posé le vitrage.
Des étagères ont été posées dans la salle des maitres.
- **Travaux prévus** : Les demandes sont en cours d'établissement et seront communiquées très prochainement aux membres du Sivom.

9) Questions des parents d'élèves :

- **Procédures en cas de blessure** –

En cas de petite blessure sans conséquence, l'enfant est soigné par le personnel Atsem ou par les enseignantes (désinfectant et pansement – glace si nécessaire). En cas de blessure nécessitant de prévenir les parents mais sans gravité, l'enfant est soigné, un mot « blessure » est complété par le personnel et placé dans le cahier pour en informer les parents.

En cas de blessure plus importante, les soins sont donnés et les parents alertés par téléphone. En fonction de la gravité, il peut être nécessaire de venir récupérer l'enfant.

Dans les cas les plus graves, l'enfant est mis en sécurité et l'alerte est donnée auprès des pompiers / samu et des parents pour une prise en charge immédiate par les personnels de santé.

Tout accident scolaire (que les élèves soient victimes ou responsables) fait l'objet d'une déclaration auprès des services compétents.

- **Fonctionnement des PAI –**

Le déclenchement d'un Projet d'Accueil Individualisé est réalisé par les responsables légaux de l'enfant. En fonction du protocole de soins à déployer, l'école transmet aux parents le formulaire type à compléter auprès du médecin. Il existe 3 types de PAI : pour allergie alimentaire, pour asthme et pour autre cas. Une fois complété par le médecin, les parents retournent le protocole signé, les médicaments (en 3 exemplaires : école, Alae et cantine), l'ordonnance et le panier repas si nécessaire. Une page de garde du PAI est établie par le médecin scolaire, ce document est signé par les différents intervenants : parents, école, Responsable du service périscolaire, responsable du service restauration. Dans le cas où les parents fournissent un panier repas, qui est confié à l'enseignante et placé dans le frigo destiné uniquement à cet effet lors de l'arrivée de l'enfant le matin et il est pris en charge par le personnel école / animation pour le déjeuner.

Au sein de l'école, une liste nominative avec photo est tenue à jour et affichée dans chaque classe + cantine du personnel + transmise au personnel animation. Chaque nouveau cas est explicité à tous les membres de l'école. Une copie de tous les PAI est faite au service animation / restauration.

- **Menu de la cantine :** La demande formulée par les parents d'élèves lors du premier conseil d'école est à ce jour clôturée. La réponse a été apportée par les membres du Sivom. Les menus sont affichés à l'ALAE, dans le couloir de l'école...

Clôture du conseil d'école :19h16

Emargement :

Mme Gharbi, Véronique
Directrice

Mme Pinel
Sivom

Mme Fleuriault
Parent élève FCPE

